

HOMMAGE A DANIEL HÉNAUT



C'est portée par ses collègues et amis du conseil municipal que la dépouille de D. Hénaud est entrée, le 27 février, dans l'église de Livry où une partie seulement de la foule très importante ayant tenu à assister à l'hommage solennel qui lui était rendu avait pu prendre place. Une sonorisation permettait à tous ceux restés dehors sous la pluie et dans le froid de suivre la cérémonie.

Préfet, député, conseil général, conseil régional, mairies de toutes les communes de la communauté d'agglomération, organismes avec lesquels il travaillait, associations locales, citoyens livryens, tous étaient là ou représentés pour témoigner leur sympathie à sa famille et leur tristesse face à cette disparition aussi soudaine que cruelle.

Les différentes personnalités qui ont pris la parole ont trouvé les mots justes pour rappeler le dévouement, l'altruisme, la générosité, la gentillesse et l'implication dans la vie locale de cet homme chaleureux, poète à ses heures, qu'était D. Hénaud, décédé dans l'exercice de ses fonctions.

Né en 1939, D. Hénaud était établi à Livry depuis 1954. Un cursus atypique l'avait conduit d'un CAP de mécanicien outilleur à la direction du service informatique de la DDE en passant par les pompiers de Paris et le dessin industriel, via les cours du soir du Conservatoire national des arts et métiers et le service des Ponts et Chaussées.

Très tôt investi dans la vie municipale, élu conseiller de 1965 à 1971 sous le mandat d'E. Marchand, puis dans la vie associative, il avait contribué à toutes les grandes réalisations collectives et bénévoles des dernières décennies : ALJEC, nettoyage des bois communaux, aménagement de la cave de la Villa du Nil, organisation des diverses manifestations, réalisation du parcours de santé, etc.

Sur tous ces chantiers, son égale habileté à manier la tronçonneuse ou la bétonnière, la souris informatique ou le mini bulldozer, était appréciée de tous.

Revenu à la municipalité en 1989 avec M. Blanchouin, il assumait jusqu'en 2001 la fonction d'adjoint aux affaires scolaires, puis endossa l'écharpe de maire en 2002. Tôt le matin, ou le soir venu, on pouvait le croiser dans les rues du village, flanqué de son leonberg, et l'aborder pour dialoguer.

Vice-président de la communauté d'agglomération chargé de l'habitat, il s'investissait complètement dans ses dossiers, les maîtrisant et ayant à cœur de les faire aboutir, et c'est dans ce cadre qu'il se rendait à Paris lorsqu'est survenu le tragique accident.



C'est la noblesse de la fonction municipale de s'investir dans ce que l'on croit être l'intérêt général de la collectivité, son évolution vers un mieux-être profitant à tous. Dans ce combat, D. Hénaut, homme de conviction, a sans doute laissé une partie des forces qu'il aurait pu réserver aux siens. Pour sa mémoire, nous devons faire en sorte de suivre la voie tracée.

L'équipe municipale

LE MOT DU MAIRE

Beaucoup d'événements depuis notre dernier Livry-Info : les conséquences, bien sûr, de la disparition brutale de notre maire, D. Hénaut. Nous lui rendons hommage par ailleurs, mais, au nom de tous, je tiens à le remercier dans cet éditorial pour son grand dévouement au service de la commune et, au-delà, de la communauté melunaise. Par sa présence, sa disponibilité, il était un lien fort entre nous, habitants de Livry : merci Daniel.

Vous avez élu trois nouveaux conseillers municipaux : F. Geoffroy, C. Hénaut, O. Chantoiseau, tous trois déjà impliqués à des titres divers dans la vie communale. Avec eux, pendant un an, le conseil municipal va poursuivre dans la continuité le mandat que vous lui avez confié, tout en préparant la transition avec l'équipe qui résultera des municipales de 2008 : un an est si vite passé !

Notre commune fait des envieux. Comme moi, vous avez sans doute reçu des amis qui vous ont dit « comme votre village est accueillant, pimpant, avec sa jolie place ! ». Nous avons un environnement privilégié, il nous faut l'entretenir, le protéger pour que tous en profitent, ceux qui y vivent en permanence et ceux d'entre vous qui dans leur travail, leurs déplacements, affrontent d'autres conditions plus contraignantes, plus stressantes, et apprécient le retour au calme et au vert lorsqu'ils regagnent « leur » Livry.

Soyons donc respectueux de nos jardins, de nos maisons, et... de nos voisins ; dans les conditions de vie qui sont les nôtres, c'est un si petit effort. Et respectons et faisons respecter notre propriété collective : écoles, rues, place, mobilier urbain, etc. Quant à nos commerces, pensons à les utiliser, ils rendent un grand service et doivent subsister.

Dernier point particulier bien concret : il fait beau mais il fait sec. La nappe phréatique n'a pu se reconstituer cet hiver et des mesures de restriction de l'utilisation de l'eau sont en vigueur depuis avril. Il faut les appliquer et rester vigilant.

Le maire

Michel Le Maoult



Michel Le Maoult, notre nouveau maire, est âgé de 68 ans. Originaire des Côtes-d'Armor, il a effectué sa carrière professionnelle à la SNECMA et habite Livry depuis 1969. Marié, il a deux fils et quatre petites-filles.

Précédemment adjoint chargé des finances, il en est à son troisième mandat municipal puisqu'il a été élu de 1977 à 1983 et de 1995 à 2001.

URBANISME

Le PLU ou Plan Local d'urbanisme

Procédure entamée par D. Hénaut depuis plus d'un an, la réactualisation du document d'urbanisme de la commune de Livry-sur-Seine est en phase avancée. Le PLU va remplacer le POS (Plan d'occupation des sols) et la volonté de l'équipe municipale est de tout mettre en œuvre pour qu'il soit approuvé avant la fin de ce mandat.

UN PLANNING SERRÉ

Principales étapes :

- mai-juin : une réunion publique sera consacrée au PLU, suivie d'une exposition en mairie dans le but de présenter les contours des principales zones d'urbanisation et des zones naturelles ainsi que les règlements s'y attachant.
- fin juin-début juillet : le conseil municipal émettra un avis sur le PLU, qui sera envoyé aux services administratifs, aux municipalités riveraines et à la communauté d'agglomération pour consultation (durée 3 mois).
- enquête publique faisant suite à la consultation. Prévue en octobre-novembre, avec remise des conclusions du commissaire enquêteur courant décembre.
- courant janvier 2008 : arrêt définitif du document par le conseil municipal.

Les avis et remarques des habitants de Livry seront recueillis sur un cahier ouvert et disponible en mairie aux horaires habituels d'ouverture, avant l'enquête publique.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU PLU

Ses enjeux, clairement affirmés et dans la lignée du POS, s'articulent autour de trois grands principes directeurs :

- **Assurer l'équilibre des fonctions urbaines** en développant un habitat adapté aux besoins, en renforçant la mixité sociale et en maîtrisant l'urbanisation. Cela passe par une offre de logements pour les jeunes, ou répondant aux besoins des personnes âgées ou aux revenus plus modestes (logements conventionnés) ; en pérennisant l'activité commerciale existante et favorisant son développement ; en maintenant et en renforçant le niveau d'équipement et en améliorant les locaux administratifs (transfert de la mairie).

- **Assurer un développement maîtrisé de la commune.** L'objectif est de permettre une légère augmentation de la population, de permettre aux jeunes de s'installer en assurant une offre régulière de logements. La création de zones AU destinées à recevoir l'urbanisation future va dans ce sens.

Dans la mesure du possible, il est aussi souhaitable de favoriser l'accueil de nouvelles activités économiques afin d'améliorer le taux d'emploi, aujourd'hui très faible.

Autre souci : améliorer l'accessibilité de la commune et les déplacements, ce qui signifie sécurisation des intersections marquant l'entrée du village sur la RD 39 (route Melun - Chartrettes), création d'un parking à proximité de la gare SNCF, liaison douce avec Melun.

- **Préserver et améliorer le cadre de vie.**

Il est prévu de valoriser la qualité du tissu urbain, notamment dans le centre ancien du village (zone UA), la protection du patrimoine architectural remarquable (zone UC). Les rives de la Seine doivent pouvoir devenir un lieu de promenade et de loisirs (sentier pédestre, parcours de santé), le parc du château, classé Espace naturel sensible par le Département, doit pouvoir accueillir du public. Sont aussi prévues la préservation des espaces naturels (zones boisées, milieux humides) et agricoles, de même que la limitation de l'impact des risques naturels et des nuisances susceptibles d'affecter la qualité de vie des habitants.

Enfin, pour préserver les ressources naturelles, la protection des champs captants est impérative, tant ceux situés en bord de Seine que le forage de Livry ; elle sera assurée par la création de deux périmètres de protection, l'un immédiat, l'autre rapproché. Une partie du parc A.-Vivot est concernée, de même que deux terrains construits ou constructibles.

ZONAGE ET RÈGLEMENTS

Ils diffèrent peu de ceux du POS : 7 zones sont définies, chacune affectée d'un règlement.

Les zones urbaines, au nombre de 4 :

- Zone UA : c'est le centre ancien du village, elle correspond à la zone équivalente du POS.
- Zone UB : zone d'habitat dispersé, elle ne diffère pas de celle du POS et se décline en UBa (la plupart des anciens lotissements), UB (habitat dispersé) et UBb (emprise limitée au projet de programme de logements conventionnés). La différence majeure avec l'ancien POS concerne la division des grands terrains, les marges de reculement par rapport aux voies publiques interdisant les constructions en 3^e rideau, sauf à créer une voie privée de desserte de 5 m minimum d'emprise.
- zone UC : située à l'entrée du cœur du village, elle aussi correspond à la zone actuelle du POS. Son règlement vise à protéger son caractère architectural de qualité. Aucune construction nouvelle n'y est autorisée, et une éventuelle

extension des constructions actuelles n'y est autorisée que si la surface hors œuvre nette créée n'excède pas 15 % de celle des bâtiments existants.

- Zone UL : elle recouvre le Domaine d'Artémis. Le caractère naturel et paysager du parc doit être préservé et aucune construction ni implantation nouvelle d'habitation légère de loisir n'y est autorisée.

Les autres zones :

- Zone AUX : dans le prolongement de la zone d'activité de Chartrettes, elle est destinée à permettre le développement d'activités artisanales ou industrielles, via la communauté d'agglomération.

- Zones 2 AU et 3 AU : équivalant aux zones NA du POS, elles sont destinées à la future urbanisation de la commune, sous forme de lotissements, d'opérations groupées ou de ZAC (zone d'aménagement concerté) et permettent à la commune l'entière maîtrise de leur urbanisation.

- Zones naturelles : ces espaces naturels, non équipés, doivent être protégés, notamment en raison de la qualité du paysage. Certaines parties soumises au Plan de prévision des risques d'inondation sont soumises à des règles d'urbanisme particulières.

Voici, succinctement présentées, les grandes lignes du PLU. Les habitants qui connaissent l'actuel document d'urbanisme constateront que les modifications apportées ne changent rien de fondamental aux conditions de l'urbanisation future de notre village. Le toilettage a permis de revoir certaines dispositions sujettes à discussion (hauteur des clôtures par exemple) et d'apporter quelques modifications mineures à des contours de zone dont on savait depuis la conception du POS qu'ils posaient problème.

Nous invitons les Livryens à étudier de près les documents qui leur seront présentés. Avis, remarques ou demandes de précisions sur les tracés sont à faire valoir très tôt à la municipalité ou au commissaire enquêteur, lors de l'enquête publique d'octobre-novembre. Modifier le document, si vos suggestions ne remettent pas en cause de façon importante l'économie générale du projet et si elles sont acceptées par les élus, est facile tant qu'il n'est pas arrêté définitivement. Après...

M. B.

L'exposition sur le PLU sera ouverte au public samedi 9 juin de 9 à 12 h et de 14 à 17 h, le dimanche 10 de 8 à 18 h à l'ancien restaurant scolaire et du 11 au 19 en mairie aux heures d'ouverture habituelles.

Pourquoi un programme de logements conventionnés ?

Livry compte aujourd'hui peu de logements conventionnés : 90, dont 80 au foyer-résidence la Chesnaie, sur un total de 771 foyers recensés en janvier 2006.

Pour être en conformité avec la loi de décembre 2000 imposant un objectif de 20 % de logements conventionnés pour les collectivités telles que la nôtre, il en faudrait 64 supplémentaires. Cette différence nous vaut une pénalité financière (environ 10 000 € cette année).

Qu'est-ce qu'un logement conventionné (ou social) ? C'est un logement en location pour lequel le bailleur (société HLM généralement) reçoit une aide de l'Etat. En contrepartie, les loyers sont plafonnés, ainsi que les revenus des locataires. Ces plafonds de revenus sont tels que plus de 50 % de la population pourrait prétendre à un logement conventionné, dont certainement nombre d'entre nous.



Sur ce terrain seront construits les logements conventionnés.

Quels sont les projets de la commune dans ce domaine ? Ces dernières années, la tendance était d'accompagner la réalisation d'un lotissement par la construction d'un pourcentage de logements locatifs, comme aux Dragées. La mise en chantier d'un nouveau lotissement ayant été repoussée afin que la capacité en services, notamment scolaires, reste adaptée au rythme des constructions nouvelles individuelles, la municipalité a décidé d'affecter un terrain communal à la réalisation d'une douzaine (voire une quinzaine) de logements conventionnés rue de la Folie. Ces constructions, qui devront bien entendu respecter les règles d'urbanisme communes à tous, pourraient être mises en œuvre avant 2008.

Nous devrions ainsi nous rapprocher de l'objectif de mixité sociale prôné par la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain).

M. L.M.

Concours des Maisons fleuries 2007

Organisé par le conseil général et le Comité départemental du tourisme, fédérant des milliers de personnes passionnées de jardin, il a pour but d'égayer nos villes et villages en récompensant ceux qui s'investissent de façon souvent originale pour fleurir jardins, balcons ou espaces communaux.

Cette année, le concours innove dans le développement durable en encourageant le fleurissement qui respecte les ressources naturelles.

Un guide des éco-gestes conseillera les concurrents qui seront notés sur des critères esthétiques et écologiques.

Le règlement sera disponible en mairie prochainement. Inscriptions avant le 1^{er} juillet.

Ils étaient une soixantaine de Livryens à s'être déplacés le vendredi 11 mai pour écouter l'équipe municipale faire le bilan des deux années écoulées et présenter les projets pour les mois à venir.

Après une brève intervention du maire M. Le Maout, chaque adjoint responsable d'un secteur résuma le travail accompli ou en cours : Plan local d'urbanisme, programme de voirie, restaurant scolaire, transfert de la mairie, liens intergénérationnels, parking de la gare et finances locales, entre autres, tout fut mis sur la table.

A propos du programme d'une quinzaine de logements conventionnés mis à l'étude par la mairie, certains propos véhéments furent émis mais les élus, réfutant par l'exemple l'amalgame logement conventionné = délinquance, ont su apaiser les craintes des habitants, en majorité conscients de la nécessité pour des jeunes de se loger à des prix raisonnables.

Dangerosité du passage à niveau, nuisances occasionnées par les deux roues et les quads dans les bois, vitesse de circulation dans le village, entretien des fossés sur la RD 39 ou fermeture du cimetière la nuit firent l'objet de questions, sans oublier les trottoirs, la qualité de l'eau, etc.





NOTRE BOULANGER DISTINGUÉ PAR SES PAIRS

Pour sa deuxième participation, après avoir terminé second l'an passé, notre boulanger, Laurent Emery, a décroché le 1^{er} prix du concours de la baguette de tradition institué par le Syndicat patronal de la boulangerie-pâtisserie de Seine-et-Marne.

Le trophée qui orne aujourd'hui sa boutique témoigne de ce succès qu'il a eu la délicatesse de dédier à D. Hénaut, qui avait fait tout son possible pour pouvoir doter la boulangerie du four à bois qui fait aujourd'hui le bonheur des amateurs de bon pain.

Bravo Laurent !



Relais Poste

Comme vous avez pu vous en rendre compte, les efforts de la municipalité, soutenus par l'ensemble des Livryens et l'association des consommateurs, auront été vains : l'agence postale a fermé et s'est transformée en un Relais Poste à l'épicerie.

Ce n'est pas la solution qui avait notre préférence, mais c'est un moindre mal puisque des services postaux – certes réduits à leur plus simple expression – restent disponibles sur place : achat de timbres, retrait de colis ou de lettres recommandées, retrait d'argent (150 € maximum) sur le livret de caisse d'épargne. Il est important de signaler que ces retraits se font en toute confidentialité : l'épicier, n'ayant aucun accès aux comptes, avance l'argent sur sa propre trésorerie et se fait ensuite rembourser par la Poste.

N'hésitez donc pas à profiter de cette possibilité qui, nous l'espérons, amènera quelques nouveaux clients bien nécessaires au bon fonctionnement de l'épicerie. Quant aux anciens locaux de l'agence postale, propriété de la commune, ils devraient accueillir prochainement un nouveau service pour les habitants de Livry.

Mme A. Moissy, que nous voyions depuis dix ans derrière le guichet de l'agence postale, nous a demandé de faire paraître ces quelques mots :

« C'est avec le cœur gros que j'ai quitté les habitants de Livry, désespérés par la fermeture définitive de l'agence postale. Au seuil de la retraite, je leur adresse un grand merci du fond du cœur pour ces dix années faites de confiance, de rires et de sourires, d'affection, de larmes aussi parfois, et qui resteront dans ma mémoire. »

Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite.

FINANCES

Budget communal 2007



Le 23 mars, le conseil municipal a approuvé les comptes de l'année 2006, qui se sont soldés par un excédent de fonctionnement de 175 000 €, du même ordre de grandeur que les années précédentes. C'est la réserve qui permet chaque année de couvrir une partie des investissements de l'année suivante, et donc de limiter le recours à l'emprunt.

Une fois les comptes 2006 approuvés, le conseil a examiné puis adopté le projet de budget 2007 qui s'équilibre en dépenses et recettes au niveau de

1 295 000 € en fonctionnement
666 000 € en investissement

Ce budget est établi à partir de recettes fiscales basées sur des taux d'imposition inchangés, comme les années précédentes. Il permet le fonctionnement général habituel, les participations intercommunales, les subventions aux associations, le règlement des annuités de la dette. Cette

dernière, qui avait augmenté l'an passé pour couvrir la réalisation du nouveau restaurant scolaire, n'évoluera guère cette année : 2007 sera une année de transition pour la mise en place d'un nouveau contrat rural (déplacement de la mairie – aménagement de la place – agrandissement du local petite enfance) et d'un nouveau contrat triennal de voirie (avenue F.-Javal – chemin latéral).

Ces deux contrats doivent nous apporter une aide financière du conseil général et du conseil régional pour la réalisation de nos objectifs et s'étaleront sur les années 2008 à 2011.

M. L.M.

Appel à la solidarité

Steven, jeune Livryen de 9 ans, est atteint de locomalathie. Très handicapé, il souffre de troubles moteurs et visuels et son état nécessite l'achat de matériels très coûteux, comme un fauteuil électrique.

Sa maman adhère à l'association Handi-Cap-Prévention qui aide au financement de ces dépenses en recyclant les bouchons plastiques. Particularité du système, les bouchons qu'elle collecte et l'argent qui en résulte sont affectés à son propre compte et non versés dans un tronc commun. Nous pouvons donc l'aider directement en apportant nos bouchons aux quatre points de collecte prévus : mairie ou CCAS, écoles primaire et maternelle, foyer-résidence.

Sont acceptés : bouchons plastique de bouteilles de lait, eau, soda, etc. ; couvercles de pots de Nutella, Ricoré, cacao... ; bouchons de médicaments ; capuchons de stylo, feutre, de tube de dentifrice, peinture... ; bouchons de bouteilles d'huile, white spirit, eau distillée, eau de Javel, lessive, Soupline, détachant...

Cerise sur le gâteau, si un Livryen se rendait régulièrement à Chatou (Yvelines) et s'il voulait bien y convoier les bouchons récoltés vers le siège de l'association, ce serait formidable.

Des affichettes ont été apposées en divers endroits et vous pouvez obtenir plus de renseignements au CCAS.

Pour aider Steven, mobilisons-nous !

Le samedi 12 mai dans la salle de l'ALJEC avait lieu la remise des médailles du travail, des récompenses pour les maisons illuminées - rappelons que cette année Livry a obtenu le 1^{er} prix pour les communes de moins de 3 000 habitants -, ainsi que l'accueil des nouveaux habitants, auxquels furent présentées les différentes associations locales.

Cette petite cérémonie à laquelle assistaient, outre les élus, J.-C. Mignon et J.-C. Agisson, député et conseiller général, fut aussi l'occasion de féliciter publiquement L. Emery, notre boulanger, pour sa 1^{re} place au concours départemental de la meilleure baguette tradition.

Des fleurs furent offertes aux différents récipiendaires avant de lever le verre de l'amitié.



Ci-dessus, les médaillés du travail et, ci-dessous, les nouveaux habitants arrivés à Livry depuis un an, dont certains semblent vouloir participer à la vie associative.



DU CÔTÉ DES ÉCOLES

Fluctuations des effectifs

Avec un nombre de 18 élèves pré-inscrits en petite section de maternelle, nous avons pu, malgré la menace de fermeture d'une classe, maintenir les 3 postes pour la prochaine rentrée de septembre 2007, et notre organisation avec la grande section de maternelle dans les locaux de l'école élémentaire.

Mais la menace est toujours là, vu la baisse prévisible du nombre d'enfants pour la rentrée 2008 et l'objectif affiché du nouveau président de la République de réduire les effectifs dans la fonction publique. Comme vous, nous pensons que la fermeture d'un poste en maternelle à la rentrée 2008 serait d'autant plus préjudiciable que, vu le nombre de naissances enregistrées en 2006, nous savons déjà que les effectifs seront en nette augmentation en 2009. Soyez assurés que l'équipe municipale fera tout son possible pour le maintien de tous les postes d'enseignants à Livry. C'est la qualité de l'enseignement dispensé à nos enfants qui est en jeu.

Garderie

Dans le précédent Livy-Info, nous vous informions de l'extension de la garderie du soir de 18 heures à 18 h 30.

L'enquête préalable menée par l'association de parents d'élèves montrait un potentiel de 10 enfants susceptibles de rester jusqu'à 18 h 30. Dans les faits, la fréquentation moyenne constatée depuis septembre dernier n'est que de 2 enfants... Sans doute ne s'agissait-il que d'une demande non fondée sur un besoin, mais simplement d'un souhait « au cas où » cela s'avérerait nécessaire à l'occasion. Néanmoins, nous avons décidé de continuer à offrir cette possibilité pour 2008, tout en aménageant la mise à disposition du personnel.

D'autre part, depuis le début du mois de mai, la garderie du soir occupe deux espaces dans lesquels les enfants peuvent, d'un côté, pratiquer des activités, et, dans l'autre, faire leurs devoirs ou apprendre leurs leçons dans le calme. Il est cependant rappelé aux parents qu'il ne s'agit pas là d'une étude surveillée et qu'on ne peut exiger des encadrants, non enseignants, de vérifier les devoirs.

Ph. P.



PÉDIBUS

Depuis quelques semaines, la FCPE de Livry, soucieuse de l'environnement, de l'éducation et de la santé de nos enfants, a lancé une étude pour mettre en place un PÉDIBUS (ramassage à pied des enfants pour les conduire à l'école élémentaire). Les enfants sont intéressés par cette proposition.

Nous allons prochainement organiser une réunion (ouverte à tous) pour partager conseils et idées, réfléchir aux itinéraires (3 à 4 maximum) et à leurs arrêts, mesurer la mobilisation des adultes qui devront encadrer les enfants.

Nous avons besoins de 2 adultes bénévoles, retraités

dynamiques, parents, voisins, pour encadrer chaque parcours. En effet, ce service a aussi pour objectif de mettre en place des solidarités entre les familles et les générations, de rendre la vie à notre village tout en limitant l'encombrement de voitures devant l'école...



Au début du printemps, les marronniers de la place ont fait l'objet d'une taille sévère mais respectueuse de leur grand âge. Ils sont malades mais on essaie de les sauver.



ATTENTION TRAVAUX

Logements conventionnés

Comme le développe par ailleurs M. Le Maout, dans le cadre de la loi SRU, nous devons nous efforcer de tendre vers les 20 % de logements conventionnés sur la commune. Un terrain communal, derrière les ateliers municipaux, reliant la rue de la Folie à la rue Mouton a été retenu pour accueillir un programme d'une quinzaine de logements de type T 2, T 3 et T 4.

L'opération a été confiée aux Foyers de Seine-et-Marne qui se chargeront de l'étude et des travaux.

Parking de la gare

La communauté d'agglomération Melun Val de Seine travaille actuellement sur l'aménagement des abords de la gare de Livry avec entre autres la création d'un parking d'une capacité de 35 à 40 places (entre le passage à niveau et la gare), un couloir de bus et une aire de dépôt rapide.

Les travaux sont prévus pour le début 2008.

Liaison douce avec Melun

Dans l'esprit de ce qui a été fait entre Le Mée et Boissise-la-Bertrand, une piste cyclable reliera Melun à Livry en longeant la Seine jusqu'aux silos, puis la RD 39 jusqu'au passage à niveau. Début des travaux en septembre de cette année.

Contrat rural

Après le dépôt du contrat triennal de voirie auprès du conseil général, qui concerne rappelons-le l'avenue F.-Javal et le chemin latéral, la municipalité a décidé de solliciter du conseil général et du conseil régional un contrat rural portant sur trois opérations :

- le déplacement de la mairie actuelle dans l'ancien restaurant scolaire,
- l'extension du local petite enfance
- des travaux sur la place (partie en terre) du village.

S. L.

Qui connaît le CAUE ?

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Seine-et-Marne est à votre disposition.

Organisme public, vous pouvez faire appel à lui - gratuitement - pour des problèmes de construction ou de réhabilitation. Son équipe pluridisciplinaire est à votre écoute et vous pouvez consulter sur rendez-vous l'architecte-conseil du CAUE 77.

CAUE : 27, rue du Marché 77120 Coulommiers, tél. 01 64 03 30 63, caue77@wanadoo.fr

Environnement – Cadre de vie

Mesures de restriction à l'usage de l'eau

Au vu de la faible recharge hivernale et du déficit cumulé des trois dernières années, le niveau de la nappe de Champigny dans laquelle est puisée l'eau que nous utilisons a atteint un seuil critique.

Le Préfet a décidé par arrêté préfectoral de prendre des mesures de restriction qui concernent notamment :

- lavage des véhicules : interdit
- arrosage des pelouses, massifs, potagers : interdit entre 8 et 20 h
- lavage des façades, terrasses : interdit
- remplissage des piscines privées : interdit

Par ailleurs, il est demandé d'utiliser l'eau au plus juste des besoins et d'éviter tout gaspillage.

Lutte contre les nuisances de voisinage

Le bruit :

Par arrêté du maire en date du 19 juillet 2001, les bruits susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses, tronçonneuses, perceuses et autres outils bruyants, sonorisations, réglages de moteur, etc.) ne sont autorisés que :

- de 8 h 30 à 12 heures et de 14 à 20 heures les jours ouvrés
- de 9 à 12 heures et de 15 à 19 h 30 les samedis
- de 10 à 12 heures les dimanches et jours fériés.

Les infractions au présent arrêté pourront être constatées par procès verbal et poursuivies conformément à la loi.

Le feu :

Un arrêté du maire d'août 1973 et toujours en vigueur interdit de brûler des tas de végétaux ou autres à l'intérieur du village. Une certaine tolérance a toujours été de mise, mais mieux vaut vous assurer de l'accord de vos voisins avant d'allumer un feu qui risque d'enfumer tout le quartier et de parfumer les lessives qui sèchent alentour.

Nos déchets verts

Ils sont stockés dans le conteneur à couvercle marron et sont ramassés tous les mercredis du 15 mars au 15 décembre. Mais pour le bon fonctionnement de ce service quelques précisions s'imposent.

Rappel historique : ce service de ramassage a été créé pour éviter de mettre une trop grande quantité de « verdure » dans les poubelles d'ordures ménagères afin de ne pas faire chuter la température des chaudières d'élimination des déchets ménagers.

En concertation avec les différents partenaires, il a été convenu de fournir un conteneur (à couvercle marron) à chaque foyer en fonction de la dimension du jardin (et non de la surface totale de la propriété) :

- jardin inférieur à 450 m² : conteneur de 140 litres,
- jardin de 451 m² à 600 m² / conteneur de 240 litres,
- jardin supérieur à 600 m² : conteneur de 340 litres.

Tous les coûts de fonctionnement de cette filière « déchets verts » ont été calculés en fonction des volumes indiqués ci-dessus. Pour ne pas voir s'envoler les tarifs... à nous de respecter la règle. Les rippers de la société Véolia ont pour ordre de ne ramasser qu'un seul conteneur (plus éventuellement les fagots attachés avec de la ficelle).

Autre façon d'éliminer les déchets : le compost, pensez-y !
M. F.

NOTA : pas de changement pour les ramassages du samedi 14 juillet (emballages) et du mercredi 15 août (déchets verts) qui auront lieu comme d'habitude (en règle générale, lorsque le ramassage tombe un jour férié, il est effectué la veille).

- La société Aubine Véolia qui assure la collecte sur la commune vient de nous aviser qu'elle a procédé à une restructuration de ses tournées de ramassage et que dorénavant celles-ci commencent vers 5 heures le matin au lieu de 8 heures. Les bacs doivent donc être sortis la veille au soir.
- Pour tout problème concernant vos bacs à déchets ménagers, à emballages ou à végétaux, appelez le **SMITOM** au **0800 814 910** du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 14 à 17 h 30.
- Enfin, concernant les encombrants, ceux-ci sont collectés le 3^e jeudi de chaque mois et ne doivent être mis sur le trottoir que les gros objets, ceux qui « encombrant ». Inutile de sortir pneus, pots de peinture ou bibelots, ils ne seront pas ramassés. Pour les pneus, voyez votre garagiste, quant au reste, la déchetterie de Vaux-le-Pénil n'est pas loin et est à votre disposition.

RECENSEMENT MILITAIRE

Rappel : tous les adolescents - filles et garçons - doivent venir se faire recenser en mairie dans le mois qui suit l'anniversaire de leurs seize ans.

Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille.

ANIMATION

Poésie ou ambiance antillaise, Jean Cocteau ou zouk, thèmes différents pour les deux soirées organisées par le Comité d'Animation dans ces dernières semaines, sans oublier le beau concert des Cons voyeurs en février, du blues rock de bonne qualité, et la soirée jazz offerte par la communauté d'agglomération dans le cadre des Amplifiés, avec trois formations de bonne tenue et une mention spéciale à Polyswing Quartet pour son interprétation des standards de Django Reinhardt. Tous ceux qui ont assisté à ces diverses manifestations sous la voûte de la cave de la Villa du Nil ont exprimé leur contentement.

Des qui ne sont pas contents, eux, ce sont les enfants qui se faisaient une joie de participer au tournoi de foot prévu le 17 mai. Aucun adulte n'ayant répondu présent pour tenir le rôle d'arbitre, le tournoi a été annulé. Belle occasion manquée de rencontres animées, puis de moments conviviaux pour les enfants et les organisateurs.

Location de salles

Pour vos manifestations familiales, trois salles de différente taille sont disponibles sur la commune. Plutôt que d'appeler la mairie, qui n'en dispose pas, contactez directement les responsables :

- pour l'A.L.J.E.C. (250 personnes) :
01 60 68 24 10
- pour la Cave de la Villa du Nil (50 à 80 personnes) :
Ch. Dagrón, 06 79 14 47 14
- pour la Sablonnière (170 personnes) :
Charly Traiteur, 01 60 68 63 26

Et surtout, n'attendez pas le dernier moment.

AGENDA DES MANIFESTATIONS

- 16 juin** : Livry en fête (commune et associations)
- 21 juin** : Fête de la musique (Gadget-O-Phone)
- 23-24 juin** : Saint-Jean et gala de danse (ALJEC)
- 16 septembre** : Bric-à-brac (comité d'Animation)
- 23 septembre** : 20^e Randonnée d'automne (USL)
- 29-30 septembre** : expo photo ALJEC



Coup de projecteur sur... les jeudis de l'ALJEC

Nouvelle section créée en octobre 2005, les « jeudis de l'ALJEC » ont remplacé le Club des anciens et ont pour but de réunir, chaque jeudi après-midi hors vacances scolaires, les retraités de Livry et des environs pour des rencontres ou des sorties conviviales, culturelles ou de loisirs, dans la petite salle du foyer Gaston-Magat ou à l'extérieur de Livry. La plupart des sorties se font en covoiturage afin de permettre à ceux qui ne disposent pas de moyen de transport de rester intégrés au groupe. Quelques déplacements en autocar également.



Chaque trimestre, un programme d'activités est défini, sur la base d'une sortie hors Livry et d'une intervention par une personne extérieure chaque mois, les autres jeudis étant dédiés à des discussions, des activités manuelles ou de loisir, sans oublier jeux, goûter, etc.

En dix-huit mois, nous avons visité : le musée SAFRAN (ex SNECMA) de Villaroche, le musée Bourdelle à Egreville, le musée des Arts forains à Paris Bercy, le château et le musée des Prisons à Fontainebleau, le musée de la Faïencerie à Montereau, le musée de l'Ecole de Barbizon (auberge Ganne), la crypte mérovingienne de Jouarre, le musée des avions de Jean Salis à La Ferté-Alais, etc.

Les sorties loisirs nous ont conduits à Dannemois sur les traces de Claude François, à Courpalay pour découvrir le métier de brasseur et déguster les bières briardes, à Jouarre chez un des derniers affineurs de fromages fermiers de Brie, à Montmachoux pour nous faire expliquer l'élevage des autruches et déguster les produits de la ferme.

Au foyer, nous avons participé à une action caritative en confectionnant des nids d'ange pour les bébés des cliniques vietnamiennes et les rencontres du jeudi ont permis à certains de s'initier à certains jeux tels que le bridge ou les palets bretons (le jeu et les gâteaux). Nous fêtons chaque trimestre les anniversaires, nous jouons au loto, dansons et partageons d'excellents goûters confectionnés par les bénévoles. Enfin, nous avons organisé une billetterie à tarif réduit pour les spectacles de la Salle des fêtes de Melun et le covoiturage des participants.

Comme vous le voyez, le programme est des plus variés et cherche à satisfaire des goûts très divers afin de permettre au plus grand nombre de trouver aux jeudis de l'ALJEC un lieu de partage et de bonne humeur ouvert à tous. Cette saison se termine, mais nous vous attendons en septembre, avec ou sans nouvelles idées, pour venir passer avec nous des moments de détente et de convivialité.

G. Laviec



Ci-contre les bries à l'affinage, ci-dessus l'Héraclès de Bourdelle et, ci-dessous, trois vues du musée Jean-Salis à La Ferté-Alais, avec en bas le Junkers 52 au décollage.





Des nouvelles de l'ARVAL

Si sur le terrain la végétation a repris après la taille intervenue en février – la vigne a même de l'avance vu les exceptionnelles conditions climatiques du mois d'avril -, dans le chai le vin vient tout juste de terminer sa seconde fermentation, après être passé par diverses phases, tantôt quasiment bon, tantôt légèrement perlant, peut-être un effet là encore de la chaleur d'avril. Quoi qu'il en soit, les résul-



tats des dernières analyses nous ont dit que désormais il ne bougera plus et la mise en bouteille vient d'avoir lieu.

Le 5 mai, les souscripteurs et adhérents de l'ARVAL l'avaient goûté et, quasi unanimement, trouvé « buvable », ce qui est presque un label de qualité lorsque l'on sait que la vigne n'a que trois ans, que le mois d'août pourri de 2006 nous a amenés à vendanger un raisin à peine mûr et que nos vinificateurs étaient on ne peut plus novices. On pourra mesurer les années prochaines les progrès accomplis.

Le 5 mai, la centenaire livryenne, Mme Reymond, a eu la gentillesse de bien vouloir goûter notre vin. Nous n'irons pas jusqu'à prétendre que c'est là un des secrets de sa longévité mais quand même... quelle pub !

Ph. B.



CENT BOUGIES À SOUFFLER !

Le 5 mai, la municipalité avait le plaisir de recevoir en mairie Mme L. Reymond, résidente à la Chesnaie, pour fêter ses cent ans. En effet, Mme Reymond est née en mars 1907, sous la présidence d'Armand Fallières, à Aubervilliers. A l'époque, Livry comptait environ 200 habitants, tous ou presque travaillant la terre. Au long de ce siècle écoulé, Mme Reymond aura connu la naissance puis la généralisation de tout ce qui fait aujourd'hui notre quotidien : l'électricité, la radio, le téléphone, l'automobile, l'avion, etc., et aussi deux guerres mondiales.

Entourée du maire, M. Le Maout, du conseiller général J.-C. Agisson, du député J.-C. Mignon, de sa fille, des élus, de ses amis du foyer-résidence, des enfants de la classe de CE 2 venus lui réciter un poème de leur composition, Mme Reymond a reçu de superbes fleurs avant de lever son verre avec le sourire, l'âge n'ayant pas entamé sa bonne humeur.

Pour mémoire : en 1907, Joseph Caillaux, ministre des Finances, présente à la Chambre un projet d'impôt sur le revenu. Les députés l'adoptent mais le Sénat, lui, le rejette. Depuis, on sait ce qu'il en est advenu...



Les enfants entourent la centenaire, guère plus haute qu'eux, mais témoin d'un passé qu'ils peinent à imaginer, sans ordinateur ni télévision... Mais comment pouvait-on vivre ainsi ? Même pas de téléphone portable ?!

AFFAIRES SOCIALES

TELEPHONE C.C.A.S. : 01 60 68 23 45

Du nouveau pour les vacances : opération Sac Ados

Si vous avez entre 16 et 25 ans et si vous avez un projet de vacances en France ou dans l'Union européenne sans vos parents, la CAF, la Mission Ville, la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports, le conseil général et le Centre Information Jeunesse 77 vous proposent l'opération Sac Ados.

Sans distribuer d'argent, le dispositif vous propose de monter - avec l'aide d'un animateur - votre projet et de bénéficier, après sélection des projets par les opérateurs,

d'une aide d'environ 130 € par personne sous la forme d'un sac de voyage et d'un porte-cartes contenant : 100 € en chèques vacances, 30 € en chèques services, 1 carte d'assurance rapatriement, 1 carte de responsabilité civile, 1 carte téléphonique 50 unités, 1 kit prévention sida et sécurité routière, 1 kit citoyenneté, 1 trousse de secours, le mode d'emploi.

Ce voyage doit se dérouler durant l'été.

Pour en savoir plus : bus-info77@wanadoo.fr ou tél. 06 83 82 82 85 (contact Alain).

Rappel : vous pouvez aussi trouver au Bus Info, entre autres renseignements, des informations sur les jobs d'été si vous souhaitez travailler pendant les vacances scolaires. Le Bus Info sera présent sur la place lors de la journée Livry en fête le samedi 16 juin, de 14 à 18 heures.

C.L.S.H. et Service pré-ados

La convention passée entre les mairies de Livry et de Vaux-le-Pénil permet depuis plusieurs années aux jeunes Livryens de bénéficier des activités du centre de loisirs et du service pré-ado de Vaux. Cette convention définit le nombre de places mises à disposition des enfants de Livry de 3 à 14 ans, la participation financière de la commune (10,70 € par journée/enfant) et prévoit le financement par Livry du salaire de l'animateur supplémentaire qui a été nécessaire pour l'encadrement.

Après pré-inscription en mairie de Livry (N.B. les deux parents doivent travailler), la mairie de Vaux-le-Pénil vous demandera : justificatif de domicile, justificatif de pré-inscription à Livry, feuille d'imposition, livret de famille, n° de CAF et de SS. Votre participation financière sera établie en fonction de votre revenu et déterminée par le quotient familial.

Pour les jeunes de 14 à 18 ans, la commune de Livry participe aussi financièrement au service Jeunesse de Vaux. Votre contribution dépendra de l'activité choisie. Renseignements au 01 64 71 91 20.

J. R.

Informations sociales en vrac :

- La téléalarme, un système simple qui rend de nombreux services : relié à un central, il alerte automatiquement gendarmerie, pompiers, Samu et permet de faire face à toute urgence médicale pour une personne seule, en pressant sur une poire ou en appuyant sur un bouton. Tous renseignements au C.C.A.S.
- Pour la carte rubis, qui, rappelons-le, permet de voyager gratuitement sur le réseau A.P.T.R. de l'Ile-de-France, et la carte Améthyste - qui elle permet d'obtenir la semi-gratuité sur les lignes S.N.C.F. de la banlieue parisienne, de la R.A.T.P. du R.E.R., et même sur le funiculaire de Montmartre - la demande se fait auprès du C.C.A.S.
- Besoin que l'on vous porte vos repas à domicile ? Faites appel à PapyLunch, au 01 64 14 42 04.

Ce lundi 4 juin, nos anciens sont à Auxerre pour la sortie annuelle du CCAS. Au programme : visite de la ville, croisière sur l'Yonne, repas dans un ancien moulin, visite-dégustation d'une cave.

Sans aucun doute de bons moments en perspective...s aurons les échos dans le prochain numéro.

LIVRY EN FÊTE

Depuis deux ans, la municipalité, le Comité d'Animation de Livry, le service Jeunesse de Vaux-le-Pénil, l'ALJEC, et cette année d'autres associations comme les Petits Minots vous proposent la journée « Livry en fête ».

Nous vous invitons à nous retrouver le samedi 16 juin de 14 à 19 heures autour de diverses animations et jeux pour tous : toboggan géant, trapèze acrobatique, ping-pong, trampoline, etc., sans compter un rallye, une démonstration sportive par l'ALJEC... et la présence du Bus Info.

Restauration sur place à partir de 18 h 30, saucisses, frites, boissons, etc. Le dessert est offert.

Venez nombreux pour ce moment de rencontre et de convivialité.

J. R.

Quelques téléphones à retenir :

- L'étape, écoute téléphonique pour les parents et les enfants, anonyme, tous les jours de 17 à 22 heures sauf le dimanche : 01 64 39 29 29.
- Allô Enfance maltraitée : 01 05 05 41 41.
- S.O.S. Femmes battues : 01 60 09 27 99.
- Violences conjugales : 01 45 84 51 51.
- ALMA 77 (maltraitance personnes âgées) : 01 64 87 63 01.
- Association AIDES (Sida) : 01 64 39 25 93.
- Dépistage anonyme : 01 64 15 55 55, Unité d'Action sociale, 3, rue Barthel à Melun.
- Violences et écoute : 0800 20 22 23, appel gratuit et anonyme, pour les jeunes.
- Solidarité Vieillesse : 0810 600 2009 (isolement et maltraitance des personnes âgées).

Communiqué de la Caisse d'Assurance maladie de Seine-et-Marne

Savez-vous que les enfants de moins de 16 ans peuvent être inscrits sur la carte Vitale de leurs deux parents ?

Cela peut faciliter la consultation d'un professionnel de santé et le remboursement des soins. Pour cela :

- contactez votre mutuelle pour savoir si elle accepte cette démarche,
- adressez-nous ensuite une demande précisant les numéros de sécurité sociale des deux parents, accompagnée d'une photocopie de votre livret de famille.

Caisse d'Assurance maladie de Seine-et-Marne
77605 Marne-la-Vallée cedex 03

**Communauté
d'agglomération
Melun
Val de Seine**



Le Bruit de Melun : 30 juin et 1^{er} juillet

Pour son 20^e anniversaire, le festival de musiques actuelles organisé par la communauté d'agglomération accueillera des artistes confirmés, reconnus, ou en pleine ascension musicale.

Les formations locales auront également leur place, en particulier Elejia, deuxième groupe livryen après Armand à avoir les honneurs du festival et que nous avons déjà pu applaudir lors des dernières fêtes de la musique.

Se succéderont sur les planches **Grand Corps Malade, Ayo, Sanseverino, Abd Al Malik, Matmatah, Elista, Aaron et Kaolin**. Rien que du beau monde...

A noter que l'accent sera particulièrement mis sur le développement durable et le côté éco-responsable du festival : la manifestation, dans toutes ses composantes et ses processus d'organisation, a été repensée dans ce sens.

Ne pas oublier non plus que s'il est fait la part belle à la musique, le graf est aussi à l'honneur avec la réalisation de fresques et la vie associative mise en avant dans les diverses structures du village, lieu de rencontre et d'échanges.

Renseignements pratiques : 01 64 52 10 95 ou www.lebruitdemelun.com. Tarifs en prévente (jusqu'au 30 juin 12 h) : 17 €, plein tarif, 13 €, tarif réduit, 30 € forfait 2 jours ; tarifs sur place : 20 € la journée, 35 € forfait 2 jours ; chèque culture : 5 € la journée avec le dispositif « chèque culture » de la région IdF (01 41 850 850, www.chèqueculture.iledefrance.fr), notamment pour les lycéens et les apprentis.

Sport Passion

Sport Passion, dispositif permettant aux enfants de participer à des stages sportifs, se déroulera du 9 juillet au 31 août.

Pour les 13-17 ans, le site multisports installé au Tennis Club de Melun offrira tennis, tir à l'arc, ski nautique, canoë-kayak, VTT et Accrobranche.

Pour les 6-12 ans, à Montereau-sur-le-Jard et à Boissise-le-Roi seront pratiqués hockey, ultimate, base-ball, athlétisme, roller, golf, etc., en fonction de l'âge et des envies.

Sur les trois sites, deux matinées piscine par semaine sont également au programme.

Les activités sont prévues de 9 h 30 à 16 heures, avec navettes gratuites de ramassage et, nouveauté, une garderie assurée entre 8 et 9 et 17 et 18 heures sur les sites de Boissise et Montereau, pour faciliter la vie des parents.

Informations pratiques :

Renseignements et inscriptions, service des sports, 01 64 79 25 41.

Participation : 65 € par semaine (repas et goûter compris) ; garderie : 10 € par semaine. Certificat médical d'aptitude et attestation d'assurance obligatoires. Pratique de la natation exigée pour les disciplines nautiques.

ETAT CIVIL

Naissances :

FRANCOIS Manon	le 16/02/2007
TREPANT Justin	le 30/03/2007
LE GOFF Paul	le 09/04/2007
BACHOUX Emma	le 13/04/2007

Décès :

PERRIOT Robert	le 18/02/2007
HENAUT Daniel	le 22/02/2007
PAILLET Maxime	le 10/03/2007
QUANARD Léone, veuve VERGNE	le 14/03/2007
SLOBODZIAN Stefanie, veuve SOLODKI	le 14/03/2007

Le bloc-notes...

F.N.A.C.A. Anciens Combattants

Cette année encore, une délégation d'anciens combattants de la FNACA a représenté le comité de Livry-sur-Seine aux cérémonies de la commémoration du 45^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie à Paris, à l'Arc de triomphe et au Mémorial national.

Le samedi 23 juin en matinée sera inauguré le mémorial d'Afrique du Nord en Seine-et-Marne sur le Pré Chamblain à Melun. Nous invitons tous les adhérents du comité de Livry et leurs amis à assister à la cérémonie.

A.L.J.E.C.

Le 3 février, l'ALJEC proposait une soirée celtique (fest-noz) avec deux formations typiques : Sonerien 77 et Tri be news. Les convives ont repris en chœur les chants de marin, puis Alain a enflammé la piste avec des danses celtiques à la portée de tous : ridées, gavottes, an dros, galops et autres ont suscité l'engouement chez les participants. Ambiance festive au



Les crêpières de l'ALJEC tournent à plein rendement et cela donne le sourire aux préposées, qui ont laissé leur coiffe au vestiaire.

son caractéristique des binious et des bombardes, pur folklore ou « tubes » bretons et celtiques. Pendant ce temps, galettes, crêpes, far breton et cidre connaissent aussi un vif succès.

Prochaines dates à retenir : 23/06, feux de la Saint-Jean et gala de la

section danse ; 09/09, forum de l'ALJEC, pour se renseigner et s'inscrire aux activités ; 29/09, assemblée générale et expo photo sur le thème de l'eau ; 13/10, théâtre avec la Compagnie des Trois Coups : Fred, de V. Durand.



Pour sa 29^e édition, le salon d'art de l'ALJEC a proposé une variété d'œuvres de qualité. Ont reçu : M.-C. de Kerros le prix dans la catégorie figuratif, M. Grès pour le contemporain, Florecia le prix de sculpture, Taous et Lyla se sont vu décerner respectivement le prix de la municipalité et celui de l'ALJEC. Ch. Vortisch a fait l'unanimité pour le prix des visiteurs.

Le bloc-notes...

LES VITRAUX DE LIVRY

Nous avons promis d'évoquer régulièrement l'avancement de nos réalisations : tous les mardis depuis début janvier dernier, notre atelier vitrail ressemblait à une véritable



ruche, chacun s'affairant à sa « table de travail » avec souci de bien faire, gentillesse et bonne humeur malgré quelques petites coupures au bout des doigts... sans oublier la pause-café obligatoire. Si bien que mardi après mardi le travail a avancé rapidement et qu'en avril les deux vitraux prévus étaient terminés et prêts à être posés à l'église. Ce travail de pose est



également une phase délicate, et là encore Olivier, notre maître-verrier, nous fut d'une grande aide.

Certainement aucun des Livryens ne passera devant l'église, ou derrière, sans un regard vers ce changement. Certains vont adorer, d'autres moins... dur, dur de plaire à tout le monde.

NOUVELLES PAROISSIALES

Cette année, environ 85 enfants de 8 à 11 ans étaient inscrits au KT pour les deux communes Vaux-le-Pénil et Livry. 10 d'entre eux (dont 3 livryens) ont fait leur première communion à Livry le 19 mai.

L'année s'est bien déroulée et une participation active des familles a été

demandée pour la vie des équipes, les temps forts et les célébrations. Le KT, c'est découvrir et grandir dans la foi, mais c'est aussi s'épanouir, comprendre, s'ouvrir aux autres et avoir des repères pour la vie.

Cinq autres enfants de 12 à 15 ans ont commencé cette année à former une équipe dans le cadre de l'Action Catholique des Enfants, encadrés par le père E. Chambolle : « Livry la Joie ». Il ne s'agit pas seulement de passer un bon moment ensemble, mais aussi de découvrir la vie du village et de voir comment ils peuvent y participer. La première démarche a été la visite de la pharmacie. D'autres rencontres sont prévues auprès des personnes ayant des responsabilités dans le village. Avec les différents clubs de Seine-et-Marne qu'ils ont



rencontrés, ils préparent la fête du jeu à laquelle vous êtes tous invités le 10 juin à Nandy. Ces enfants se retrouvent à la salle paroissiale de Livry le samedi de 14 à 15 h et seraient très heureux d'en accueillir d'autres !

Messe des Malades : le 22 avril au cours de la messe dominicale à Vaux-le-Pénil, 11 personnes de Vaux et Livry ont reçu l'onction des malades pour leur permettre de trouver de nouvelles forces pour continuer la route. A Livry, quatre personnes faisant partie du Service Evangélique des Malades sont envoyées par la paroisse pour visiter les personnes malades, âgées ou isolées qui le souhaitent.

Pour tous renseignements : tél. 01 64 09 02 11.

Le bloc-notes...

U.S.L.S.

L'assemblée générale de l'USL s'est tenue le 10 février en présence de 102 licenciés + 17 pouvoirs, soit 72 % de l'effectif. Nous honorions de leur présence M. D. Hénaut, notre regretté maire, et Mme D. Chaussade, présidente de l'ALJEC. Le président J.-C. Joson présenta sa démission pour raison de santé. Après que six nouveaux candidats furent accueillis au bureau, celui-ci a élu le nouveau conseil d'administration le 19 février : président, M. D. Graf ; vice-président, M. J. Ostrowski ; secrétaire, Mme J. Kerbarh ; trésorière, Mme R. Ziraldo.

Pour les quatre premiers mois de 2007, on compte 1215 participations aux diverses sorties, avec 46 licenciés le 25 février à Meudon et une dizaine le 25 mars à Pontcarré. Le 27 février, l'USL était représentée en nombre aux obsèques de D. Hénaut. La manifestation phare de l'année sera notre 20^e randonnée d'automne le 23 septembre. Cela fait 20 ans que l'on marche à l'USL : joie, santé, liberté et découverte de la nature par un sport à notre mesure.

La dernière assemblée générale du président Joson, qui a bien mérité de l'USL.

LES PETITS MINOTS

L'association l'Eveil des Petits Minots a pour mission de sociabiliser les tout-petits au travers de différents ateliers corporels, auditifs ou manuels. La réalisation de la fresque « l'arbre des Petits Minots » a été l'occasion pour nombre d'entre eux de se familiariser – sans retenue parfois – avec une nouvelle matière : la peinture, et de découvrir la représentation d'une partie d'eux-mêmes, leur main.



Chaque enfant réagit différemment face à la nouveauté : certains privilégient l'observation, d'autres l'expérience (je touche, voire je goûte). Avides de découvertes, tous ont besoin d'être encouragés et ce n'est pas de tout repos pour les mamans, papas, mamies, nounous, et pour l'animatrice qui les accompagne lors de ces ateliers.

A chaque effort sa récompense. Le 25 avril, les cloches sont passées, le jardin a résonné de cris de joie et d'excitation : la chasse aux œufs a été fructueuse.

LA CHESNAIE

Calendrier du trimestre :

- cinéma, à 16 h : 05/06, 03/07, 04/08 ;
- variétés : les Demoiselles Swing, à 15 h 30 : 14/06 ;
- cabaret, à 15 h 30 : 18/06 ;
- karaoké, à 15 h 30 : 11/07 ;
- « chansons de ma jeunesse », présentées par Jacques, à 15 h 30 : 20/06, 18/07, 08/08 ;
- diapositives « la Russie », présentées par M. Aubry, à 14 h : 14/08 ;
- loto, à 15h30 : 23/08 ;
- diapositives « la communale », à 15 h 30 : 13/09 ;
- variétés « Nostalgie », à 15 h 30 : 20/09 ;
- anniversaires, à 15 h 30 : 27/06, 25/07, 29/08, 26/09.



Composition et impression
Imprimerie M.M. - ☎ 01 64 10 46 46 - Vaux-le-Pénil

Scans Cl.Pestourie.